



République et canton de Genève

Commune de Cologny

Dans sa séance du 20 septembre 2018, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

le Conseil municipal décide par 13 oui, 1 abstention et 1 non

1. D'approuver l'ouverture d'un crédit d'engagement de 640 100 F destiné à acquérir l'œuvre « Wilsis » de l'artiste Jaume Plensa, se décomposant comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| ➤ Œuvre « Wilsis » (560 000 euros au taux de 1,118) | 626 100 F |
| ➤ Frais de transport(12 520 euros au taux de 1,118) | 14 000 F |

2. D'inviter le Conseil administratif à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition de cette œuvre.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 6 novembre 2018.

Cologny, le 28 septembre 2018

Le Président du Conseil municipal :

Pascal HORNUNG